



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Archives nationales

Question écrite n° 60946

Texte de la question

Mme Roselyne Bachelot-Narquin appelle l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la situation actuelle des archives en France, qui manquent singulièrement de moyens financiers pour faire face aux missions qui leur incombent. Le budget annuel alloué aux archives de France est aujourd'hui de 140 millions de francs environ, ce qui semble très insuffisant au regard de l'ampleur de la tâche : les locaux saturés font que les archives de certaines administrations ne sont plus collectées, et les moyens mis à disposition pour la gestion, le classement et la communication de celles-ci ne sont pas à la hauteur des besoins importants qui s'expriment. Une réelle réforme des archives s'impose donc, afin de préserver un patrimoine et une mémoire collective inestimables. Elle lui demande quelles mesures elle entend prendre en la matière, en insistant sur l'urgence de l'amélioration de la situation actuelle.

Texte de la réponse

En réponse à l'honorable parlementaire, il est précisé que sur la réforme de la loi de 1979 sur les archives, la modification du régime de communicabilité des archives préconisée par le rapport Braibant est incluse dans l'avant-projet de loi relatif à la société de l'information qui sera prochainement déposé au Parlement. Pour ce qui concerne les conditions difficiles de fonctionnement des Archives nationales, elles sont dues en particulier à la saturation et à l'inadaptation des locaux. Il convient toutefois de souligner qu'en dépit de cette situation, cette institution continue à remplir ses missions essentielles, et notamment celle de communication au public des documents constitutifs de notre patrimoine historique. Il n'en demeure pas moins que la construction d'un nouveau centre pour les Archives nationales est une nécessité et le ministère de la culture est déterminé à faire avancer ce dossier. Les éléments techniques permettant au Gouvernement de prendre une décision à cet égard sont en cours de rassemblement et seront disponibles d'ici à l'été.

Données clés

Auteur : [Mme Roselyne Bachelot-Narquin](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60946

Rubrique : Archives et bibliothèques

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mai 2001, page 2763

Réponse publiée le : 9 juillet 2001, page 3980